

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 4 AVRIL 2018

2018/20 - ANIMATIONS SANTÉ MISES EN PLACE DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE – SUBVENTION AU C.C.A.S DE LOMME

Le Contrat Local de Santé Lille Lomme Hellemmes, signé en décembre 2012, a retenu deux orientations stratégiques : l'accès et le recours aux soins et le renforcement des actions de promotion de la santé et de prévention.

La Commune associée de Lomme s'est donc engagée depuis la signature de ce Contrat Local de Santé, par voie de délibération, à développer des actions au sein des écoles et de diverses structures, municipales ou associatives, ayant pour objectifs, notamment, de favoriser le bien-être et une alimentation équilibrée et de qualité.

C'est dans ce cadre que le C.C.A.S met en place depuis 2012, les actions suivantes

I – Encourager une alimentation équilibrée pour les enfants et leurs parents

Cette action concerne 9 écoles, soit 17 classes de grande section maternelle et de CE2, soit 413 élèves et près de 200 parents environ sur l'année scolaire. Une diététicienne intervient deux fois une heure dans chaque classe, puis accueille les parents, les enseignants et les enfants à l'occasion d'un buffet petit-déjeuner commun.

Le coût global de ce projet est évalué à 3 730 € pour l'année 2018.

Budget prévisionnel :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Prestations de service	2 530 €	Ville de Lomme	3 730 €
Alimentation	1 200 €		

II- Les ateliers cuisine santé

Cette action concerne 7 groupes, soit 42 personnes réalisant des ateliers cuisine santé « diabète, maladies cardio vasculaires » afin de les sensibiliser au lien entre l'alimentation, le mode de vie et la santé. Une diététicienne anime deux heures d'atelier par semaine et réalise avec les participants des ateliers cuisine pour allier plaisir de cuisiner et alimentation équilibrée.

Le coût global de ce projet est évalué à 2 018 € pour l'année 2018.

Budget prévisionnel :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Alimentation	2 018 €	Ville de Lomme	2 018 €

.../...

III – Bien vieillir : Ma vie de senior réussie à Lomme

Chaque année l'espérance de vie des français augmente, et en même temps, l'âge d'entrée dans la dépendance s'élève. Le C.C.A.S met en place une action qui vise au maintien à domicile des séniors en organisant des ateliers mémoire, gym'équilibre / prévention des chutes, et nutrition. Ces ateliers sont animés par des professionnels : psychologue, diététicienne et animatrice de gymnastique adaptée. Une autoécole sera également missionnée cette année afin de réaliser des ateliers « santé et sécurité au volant ».

Le coût global de ce projet est évalué à 9 252 € pour l'année 2018.

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Honoraires	8 052 €	Ville de Lomme	9 252 €
Alimentation	1 200 €		

Dans le cadre de ce Contrat Local de Santé, la Commune soutient les actions du C.C.A.S.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement de la subvention de 15 000 € au C.C.A.S de Lomme
- ◆ **IMPUTER** la dépense au chapitre 65 - article 657362 - fonction 510 - Opération n° 1020 : « Education Santé Scolaire » - Code service NGB

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme